

COMMUNE DE CARANTEC

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA RUE DES TROIS FRERES TANGUY

Avis d'appel public à la concurrence

1. Identification de l'organisme qui passe le marché :

1.1 Nom de l'organisme : Commune de CARANTEC

1.2 Personne responsable du marché : M. Le Maire de la Commune de Carantec

1.3 Adresse : Commune de Carantec

Mairie

Place du Général de Gaulle

29 660 CARANTEC

Téléphone : 02 98 67 00 30, télécopie : 02 98 67 07 44

2. Objet du marché :

2.1 Objet du marché : Travaux d'aménagement de la rue des trois Frères Tanguy

2.2 Type de marché : exécution

3. Procédure de passation :

Marché de travaux selon la procédure négociée, en application des articles 35, 65 et 72 du Code des marchés publics (CMP).

4. Caractéristiques principales :

Prestations divisées en 2 tranches :

Tranche ferme : section de rue en façade du collège (375 ml environ)

Tranche conditionnelle n°1 : section de rue en entrée de Carantec (240 ml environ)

5. Délai prévisionnel d'exécution :

Début des travaux : mi novembre 2008

Délai global de 7 mois

Tranche ferme : 4 mois

Tranche conditionnelle n° 1 : 3 mois

6. Justifications à produire par le candidat (qualités et capacités) :

- la lettre de candidature, DC4 ;
- déclaration sur l'honneur prévue aux articles 45 et 46 du CMP ;
- déclaration du candidat, DC5 ;
- copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire ;
- attestation sur l'honneur du candidat indiquant qu'il n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1 et L 125-3 du Code du travail ;
- attestation de non condamnation pour infraction au travail ;
- références des prestations similaires de moins de 3 ans ;
- certificats de qualifications professionnelles ;
- déclaration relative à l'importance des effectifs pour chacune des 3 dernières années ;
- déclaration des chiffres d'affaires pour les années : 2005, 2006, 2007.

7. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs :

Groupement solidaire. Les candidats peuvent présenter leur candidature, soit en qualité de candidat individuel, soit en qualité de membre d'un groupement. Ils ne peuvent pas cumuler les 2 qualités.

8. Modalités de paiement :

Suivant mandat administratif. Paiement dans un délai de 45 jours, comme prévu à l'article 96 du CMP.

9. Unité monétaire utilisée : l'euro.

10. Critères de sélection des candidatures :

- dossier complet comprenant les pièces mentionnées à l'article 6 du présent avis ;
- garanties financières, capacités techniques et qualité des références professionnelles.

11. Critères de sélection des offres :

- prix des prestations (65 %)
- valeurs techniques (35 %)

12. Date limite de réception des candidatures :

Le 25 juillet 2008, 12 heures.

13. Adresse de remise des candidatures :

Commune de Carantec – Mairie – Place du Général de Gaulle – 29 660 CARANTEC

14. Date d'envoi des dossiers techniques aux entreprises retenues :

Le 20 août 2008, au plus tard.

15. Date limite de réception des offres :

Le 12 septembre 2008, 12 heures.

16. Adresse de remise des offres :

Commune de Carantec – Mairie – Place du Général de Gaulle – 29 660 CARANTEC

17. Renseignements complémentaires :

ING CONCEPT – 7, rue Parmentier – 29 400 LANDIVISIAU

Tél. : 02 98 68 48 87 – Fax : 02 98 24 62 18

18. Instances chargées des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte, CS 44416, 35044 RENNES.

Téléphone : 02 23 21 28 28, télécopie : 02 99 63 56 84

URL : <http://www.ta-rennes.juradmin.fr>

19. Date de l'envoi à la publication :

Le 1^{er} juillet 2008.